

*La messe de minuit 1837 d'un Patriote à St François **

Augustin-Norbert Morin a été un des grands hommes politiques du 19^{ème} siècle au Bas-Canada. Il naît à St Michel de Bellechasse en 1803, étudie au petit séminaire, hésite entre la prêtrise et le Barreau, mais devient avocat, pratique à Québec et se fait élire député provincial de Bellechasse en 1830. Il est membre du Parti patriote avec les Papineau, Lafontaine et autres. Il est déjà très actif dans le Parti et à l'Assemblée du Bas-Canada.

Le 21 février 1834, la Chambre des députés adopte les fameuses 92 Résolutions, sur proposition de Morin: un manifeste est envoyé à Londres contenant des revendications et des demandes de réformes politiques. En 1836, l'impasse politique persiste et conduit à une grève parlementaire, suivie du boycottage des produits anglais. En 1837, le Parlement de Westminster répond aux 92 Résolutions par les Dix Résolutions du Ministre britannique John Russell. Il s'agit d'une brutale fin de non-recevoir.

Suivront chez les Patriotes, une série d'assemblées populaires culminant avec la rébellion de 1837-1838. Il y eut sur la Côte du sud à Montmagny, St-Vallier et Beaumont des assemblées publiques présidées par le député Morin de Bellechasse, avec comme orateur invité le célèbre Papineau.

L'insurrection au Bas-Canada a lieu le long du Richelieu et à Ste Eustache. Les troupes patriotes seront écrasées par l'armée coloniale. Dans la région de Montréal de nombreux patriotes sont arrêtés et traduits en justice.. Le 16 nov. 1837, le Gouverneur émet un mandat d'arrestation contre 26 patriotes de Québec accusés de haute trahison: Augustin-Norbert est parmi ces accusés.

Puis il est arrêté à Québec, s'évade et se réfugie dans les bois à St- François. Il avait de la parenté Morin dans cette paroisse. La veille de Noël, comme il était fermement catholique, il se rend en cachette au village à la messe de minuit et on le retrouve dans le banc de son cousin le notaire F.X. Morin. Au moment du sermon, le Curé Etienne Cécil souligne la présence du député de Bellechasse, lui souhaite la bienvenue. Celui-ci, après la messe, saluera ses électeurs

étonnés et ravis sur le perron de l'église. Il réveillonnera chez son cousin. Puis il retournera discrètement dans sa cabane à sucre dans les bois de la rivière du sud. Seul, il entonnera dans la nuit de Noël : «Les anges dans nos campagnes...

**Noël 2023, chez Mamie et Papi à Sillery*

Conte... suite...

Au début de l'année 1838, à la suggestion de son père, Augustin-Norbert décide de se livrer à la justice et obtient une libération conditionnelle. Il sera de nouveau arrêté le 28 octobre 1839, restera peu de temps en prison. L'accusation de haute trahison était si peu fondée que la Couronne ne jugeât pas nécessaire de lui faire un procès.

Le 10 février 1840, Westminster suspend la Constitution de 1791, mais il votera le 23 juillet 1840 un nouveau régime constitutionnel, l'Acte d'Union. Ainsi en 1840, Augustin retourna à la politique comme député de Bellechasse dans le nouveau régime d'Union des Canadas, devint Ministre et même co-Premier Ministre dans les Gouvernements Hicks-Morin et Mcnab-Morin. Il participa à l'adoption de lois célèbres dont celle sur l'instruction publique, la liberté de culte et sur l'abolition du régime seigneurial. Catholique fervent, il a été l'avocat des Jésuites dans la célèbre affaire de tentative de spoliation des biens ayant appartenu à la Compagnie de Jésus depuis le régime français.. Quittant la politique, il devint Juge de la Cour supérieure et a agi comme codificateur du Code civil du Bas-canada. Il travailla à la création de l'Université Laval et devint Doyen de la Faculté de droit en 1854. Il décèdera en 1965.